Le Courrier français
23 septembre 1866

LA PRESSE ET LE CONGRÈS DE GENÈVE...

Le Congrès ouvrier qui a eu lieu à Genève était un fait d'une trop haute importance pour qu'il ne s'imposât pas à l'attention de l'opinion publique et de la presse. Personne d'abord ne s'en était préoccupé et ne l'avait annoncé; dans les premiers jours, quelques correspondances seules avaient appris l'existence au public; mais la session terminée, les déclarations entendues, les résolutions prises, on a compris qu'il y avait là un événement sérieux. Les délibérations des soixante délégués ouvriers ont eu le même retentissement que s'il s'était agi d'un congrès de plénipotentiaires, et les journaux les ont discutées presque aussi longuement que la circulaire de M. de La Valette.

Après avoir repoussé en principe les candidatures ouvrières comme établissant une distinction de classe, et d'intérêts incompatible avec la discipline démocratique, les organes de l'opposition prétendue libérale ont dû s'incliner devant le fait et tenir compte de cette représentation qu'ils ont combattue, et qui, semblable au Tiers-État, a pris l'initiative et la responsabilité d'une réunion internationale dont le *Jeu de Paume* fut une brasserie du Genève.

Les travailleurs, après avoir été tant de fois bernés, trompés, égarés et trahis par leurs représentants et meneurs politiques, ot compris qu'ils ne devaient plus rien attendre que d'eux mêmes, qu'ils avaient à préparer leur propre destinée, à affirmer leur capacité et à donner leur avis sur les questions qui les intéressent, d'où dépendent leur avenir, leur dignité, leur bonheur et leur indépendance. La signification de ce congrès n'a pas échappe à la presse, mais il est curieux de voir comment elle l'a apprécié. Dans ce pays, où l'on oublie si vite, on aura peut être lieu de se souvenir un jour de la façon dont cette manifestation ouvrière a été accueillie par ceux qui ont seuls le privilège et le pouvoir d'instruire et de diriger l'opinion publique.

Commençons par les sympathies: elles sont rares.

M. H. Pessard, dans un remarquable article de la *Liberté* constate la valeur de ce Congrès, qu'il considère comme marquant une date importante dans l'histoire de la démocratie, - comme un évènement bien autrement considérable que tous ceux qui préoccupent aujourd'hui le monde politique.

«*C'est,* suivant lui, - et suivant nous, - *la confédération du travail qui élabore en ce moment sa constitution; c'est l'union non seulement internationale, mais encore intercontinentale de tous ceux qui produisent et qui payent l'impôt; c'est enfin un avertissement donné solennellement au monde par des hommes venus de tous pays, par des citoyens las des luttes stériles, conséquences fatales d'une organisation qui s'effondre*. *L'Association internationale des travailleurs a deux ans à peine d'existence: elle compte déjà cent soixante mille membres membre! Sans liberté de presse, sans liberté de réunion, sans ressources financières, elle est déjà une armée pacifique: dans dix ans, ce sera une nation; dans vingt ans, elle embrassera le monde».*

Et les représentants du l'opinion libérale ne l'ont pas crue digne d'être représentée par un candidat spécial!

M. Pessard demande avec raison où les partisans de la vieille politique trouveront de l'argent le jour où l'*Association internationale des travailleurs* aura partout décidé que les contribuables sont seuls compétents pour juger la valeur et le prix des services dont ils ont besoin, et où ils trouveront des soldats quand elle refusera de se battre pour des intérêts qu'elle ignore.

M. H. Brisson, dans *le Temps*, examine plus spécialement le caractère du congrès, effleuré seulement par M. Pessard. Il remarque le progrès essentiel qui s'est accompli dans les idées socialistes. A une autre époque, le prolétariat, poussé par l'impérieuse nécessité et son sentiment, s'en remettait en général à l'application d'un système autoritaire et communautaire du soin de son bien-être, de la satisfaction de ses besoins et du soulagement de sa misère; aujourd'hui, instruit par les événements, il n'attend la réforme sociale que de l'initiative individuelle, et repousse énergiquement la protection, l'intervention et l'assistance de l'État. C'est là ce qui distingue l'école nouvelle de ses aînées. M. Brisson voit dans cette revendication de la liberté et de la responsabilité à la fois un témoignage du progrès accompli dans les idées et du haut sentiment de dignité et de justice de la classe ouvrière.

Telles sont les appréciations de MM. Pessard et Brisson, dont nous partageons le sentiment, et qui méritent nos félicitations; mais ils sont les seuls qui aient montré autant d'intelligence.

La presse autoritaire et unitaire n'ose blâmer un mouvement aussi considérable, mais si contraire à ses doctrines; elle se borne à en déplorer les tendances, tout en essayant de persuader au public que les délégués ont exprimé plutôt l'opinion de la minorité des ouvriers que celle de la majorité. Elle s'imagine encore - ou feint de s'imaginer qu'elle seule représente les intérêts des classes laborieuses, dont elle ne s'est jamais préoccupée.

Si l'on en croyait *le Siècle*, la doctrine proudhonienne de la mutualité et de la liberté individuelle, affirmée à Genève, et qu'il déclare contraire à celle de la démocratie, - de celle dont il est l'organe, - n'est point partagée par le plus grand nombre des ouvriers. C'est là ce qui console M. Corbon qui déclare l'intervention de l'État absolument nécessaire, et qui ne peut se faire à l'idée d'une nation sans armée et sans gendarmes. Il veut bien se montrer tolérant vis-à-vis de l'école proudhonienne, mais seulement parce qu'il ne croit ni à son nombre ni à son influence. - Mais, si par hasard elle était plus influente et plus nombreuses qu'il ne le pense, serait-il aussi tolérant? Il n'y a pas lieu de le croire.

Dans l'*Opinion nationale*, M. Labbé a essayé de rassurer *le Mond*e, qui, au travers de ses lunettes vertes, voyait dans le congrès de Genève *«le débordement du socialisme»*. M Labbé prêche le stoïcisme: *«Il faut*, dit il, *que tous les partis politiques comptent avec ce nouveau déluge: l'avènement des classes ouvrières ne saurait être différé»*. - Quelle clairvoyance!

Mais, ajoute M. Labbé, il s'agit seulement de savoir si cet avènement se fera en dehors de tout principe organisateur, suivant les formules anarchiques et meurtrières de Proudhon et de ses disciples, ou s'il sera réglé par le principe d'ordre qu'ont fourni à la pensée moderne les grandes écoles fondées sur le dogme de la solidarité; en un mot, si cet avènement, qui doit mettre fin à toute organisation antérieure, sera nu cataclysme ou une résurrection.

M. Labhé doit être bien désappointé d'apprendre que le Congrès de Genève a accepté pour siennes les formules soi-disant *«anarchiques et meurtrières»* de Proudhon, et il sera fort étonné sans doute d'apprendre encore que cet illustre publiciste a consacré un volume à l'étude de la Mutualité, cette solidarité pratique. On sait si peu de choses à *l'Opinion nationale!*

Si M. Labbé parlait autrement que par images, nous lui demanderions de qui ou de quoi l'avènement des classes ouvrières pourrait être une résurrection? Mais nous ne voulons pas l'embarrasser par des questions aussi indiscrètes.

M. Taxile Delord, qui a retrouvé son indépendance à *l'Avenir national*, s'attriste de ce que les ouvriers se soient réunis tous les jours, pendant une semaine, et ne se soient pas occupés d'autre choses que de leurs affaires; aucunement de la reconstitution de l'Allemagne, de la réforme électorale en Angleterre et du rétablissement de la liberté en France. Ce reproche ne peut être sérieux. Quand même les membres du congrès en auraient parlé pendant un mois, à quoi cela eût il servi? Voilà douze ans que M. Delord et ses amis parlent du rétablissement de la liberté et nous le prions de nous dire quel résultat ils ont obtenus et quelles réformes ils ont amenées?

M. Delord déclare que «*l'émancipation des classes ouvrières tient moins au succès du mouvement coopérateur qu'au triomphe des idées libérales»,* - ce qui ne signifie rien, et il ajoute, sous forme de moralité, que *«l'économie politique au fond dépend de la politique et se régie sur elle»*, - ce qui prouve qu'il sait bien peu ce que c'est que la politique et qu'il ne sait pas du tout ce que c'est que l'économie, - non pas politique, - mais sociale dont il est question.

«Ne parler aux ouvriers que de leurs besoins, dit-il, *c'est encore le moyen le plus complet et le plus prompt qu'on ait inventé pour les réduire à l'état de machines».*

Eh! de quoi M. Delord veut-il qu'on leur parle? De l'annexion de la Vénétie, de l'emprunt mexicain ou des opérations du *Comptoir d'escompte*? M. Delord ne sait donc pas que la satisfaction de ces besoins dont il parle sont des droits, et qu'en poursuivre la revendication n'est pas, quoi qu'il en dise, le moyen le plus complet et le plus prompt de réduire les hommes à l'état de machines. Quelqu'un du ses collaborateurs de *l'Avenir* aurait bien dû le lui apprendre.

Dans la *Gazette de France,* M. Janicot fait au *Siècle* cette mauvaise plaisanterie de le prendre pour un socialiste. Il ne manquait plus que cela. Ou M. Janicot est d'une humeur bien joviale ou il est étrangement aveuglé. Il a voulu donner une volée de bois vert au socialisme, et c'est sur les reins du *Siècle* qu'elle tombe. C'est là le comble du comique. Mais le plus curieux, c'est que c'est au nom de Proudhon que la *Gazette de France* accable le socialisme, et au nom du patriotisme qu'elle combat *le Siècle*. La mystification est complète.

«On ne parviendra jamais, dit M. Janicot, *à faire croire que tout ce qui est intelligent en France n'honore pas le travail dans toutes ses manifestations, à tous ses degrés, et ne lui est pas l'hommage qui lui est dû».*

Mais, M. Janicot, il ne s'agit pas d'honorer le travail, mais de le rétribuer; non pas de lui rendre des hommages, mais de lui accorder des droits. Ou ne vit pas d'hommages et d'honneurs, on vit de pain. Quand donc les rédacteurs de la *Gazette de France* auront-ils des oreilles pour entendre?

Le *Siècle*, ayant eu le malheur de citer la devise du Congrès: *Point de droits sans devoirs!* M. Janicot, sans s'expliquer sur la devise en elle-même, répond que, *«malgré tous ses efforts, le Siècle ne faussera pas les sentiments patriotiques, l'instinct élevé, droit et généreux de l'ouvrier français».* Nous ne voyons point en quoi ces sentiments et cet instinct répugnent à cette devise, et nous serions curieux de savoir si M. Jannot croit qu'il a des devoirs sans droits ou des droits sans devoirs.

Tandis que les autoritaires accusent le Congrès de ne s'être pas assez préoccupé des questions politiques; que la presse officielle constate sans l'apprécier la manifestation; que les vieux partis effrayés s'épouvantent de voir le libre examen appliqué à la raison d'État et à l'économie sociale; que M. de Toulgoet, dans *l'Étendard,* avec une bienveillance relative, reproche aux délégués de s'être bornés à émettre des opinions et des vœux, comme s'il leur était possible de faire autre chose et de rendre des décrets, - M. Félix Belly, pris d'un beau zèle et d'un grand effroi, a fait dans la *Presse* une dénonciation en deux colonnes.

M. Félix Belly semble partager avec *l'Opinion nationale* le privilège de ne pas savoir le premier mot des choses dont il parle. C'est ainsi qu'il débute par citer le Congrès de Bruxelles (sic), lequel, - comme tout le monde le sait, excepté M. Belly, - s'est tenu à Liège. Ce qui nous étonne, c'est que M. F. Belly, de son autorité privée, n'ait pas placé le Congrès de Genève à Bâle ou Berne, car telle est partout, quoi qu'il dise, son exactitude et sa compétence.

Loin de rendre compte des opinions émises dans ce Congrès, - qu'il ignore d'ailleurs et qu'il fausse, - il se borne à signaler une organisation qui pourrait, à un moment donné créer de singuliers périls pour l'ordre légal. C'est un acte de zèle dont il faut lui tenir compte.

Étranger, comme on le voit par son langage aux questions discutées dans le Congrès, après avoir cité les quinze théorèmes inscrits à son programme, M. F. Belly s'écrie :

«Était-ce sérieux? Et n'y avait-il pas une espèce d'aberration à soumettre à une réunion sans mandat, sans autorité, et évidemment insuffisante par le fait seul de son origine, ces questions si complexes de l'impôt, des armées permanentes, des traités de commerce et de l'enseignement, qui font reculer les hommes d'État les plus expérimentés?».

A notre tour, nous demanderons au rédacteur de *la Presse:* Est ce sérieux! N'avait-elle pas un mandat, cette réunion, puisqu'elle était formé de délégués? N'avait-elle pas autorité, puisqu'elle représentait une organisation, une force des masses, qui, selon M. Belly, sont des plus redoutables? Enfin, qu'elle est donc cette origine particulière qui peut rendre, suivant son assertion, les ouvriers plus incapables ou incompétents que lui, journaliste, pour traiter ces questions qui les intéressent à un si haut point? Et quel mandat, quelle autorité et quelle compétence a donc M. Belly pour juger ou plutôt dénoncer le Congrès de Genève?

Quand nous disons «*dénoncer»*, nous ne nous trompons pas; il suffit, pour s'en assurer, de lire les lignes suivantes, qui sont la contradiction de celles qui précèdent:

«Il est sorti du Congrès de Genève, une organisation, un système de représentation régulière, un projet de publication spéciale et un impôt consenti, c'est-à-dire une société entière. Il y a donc maintenant dans la monde une franc-maçonnerie nouvelle, dont les affiliés se compteront peut-être un jour par millions d'hommes, et qui reçoit le mot d'ordre d'un comité occulte, siégeant à Londres. Voilà la révélation capitale du congrès du Genève. Il est bon que certains projets dangereux soient dévoilés».

Il est bon aussi que certains hommes le soient: c'est pourquoi nous avons cité ces lignes.

La classe ouvrière, pour parler comme nos confrères, sait maintenant ce qu'elle doit attendre de la presse. Elle doit voir que tous les arguments, même les plus contradictoires, sont bons quand il s'agit de la combattre. C'est à elle maintenant à ne compter que sur elle-même.

Pierre DENIS.
